



Litige avec credit lyonnais

Par **cargo**, le **26/03/2013** à **07:26**

bonjour.

le credit lyonnais ne veut pas me rembourser mes sicavs car j ai une creance chez eux.il viennent de vendre ma creance a une maison de recouvrement .ont t il le droit de me garder mes sicavs car maintenant je n ai plus aucune creance chez eux.

cordialement

Par **FRANCK34**, le **26/03/2013** à **08:08**

BONJOUR

Tout le monde a des litiges avec le Crédit Lyonnais cette banque ne devrait plus exister vu la faillite subie il y a quelques années

le nom a changé LCL mais pas les habitudes

pour votre réponse, ils ne peuvent pas faire de compensation sans accord du juge ils attendent donc l'accord du juge pour les vendre

S'ils ont revendu votre créance, c'est à une société de défaisance qui leur appartient, certainement située au final dans un paradis fiscal

pour tout savoir sur les banques

<http://www.fbls.net/banque.htm>

Par **cargo**, le **26/03/2013** à **13:01**

merci pour votre reponse